



REPUBLIQUE DU SENEGAL
Ministère des Infrastructures, des Transports
Terrestres et du Désenclavement (MITTD)



AVIS D'APPEL PUBLIC A MANIFESTATION D'INTERET

RELANCE

Pays : SENEGAL

NOM DU PROJET : PROJET D'AMELIORATION DE LA CONNECTIVITE DES ZONES DE PRODUCTION AGRICOLES (PCZA) DU NORD ET DU CENTRE

N ° de prêt / N ° de crédit : Crédit IDA 70550, IDA 70560

Titre de la mission : Sélection d'un Consultant pour la Préservation du patrimoine routier – volet sensibilisation dans le cadre de l'appui institutionnel à la Direction des Routes (DR)

N° de référence : SN-AGEROUTE-272007-CS-QCBS

Le présent avis d'appel public à manifestation d'intérêt fait suite à l'Avis général de Passation des Marchés publié sur UNBD Online le 31 janvier 2022 et dans le journal « L'AS » du 02 février 2022.

La République du Sénégal a reçu un financement de l'Association Internationale de Développement (IDA) d'un montant équivalent à US\$ 200 millions en vue de couvrir le coût du projet d'amélioration de la connectivité des zones de production agricoles (PCZA) du nord et du centre et se propose d'utiliser une partie des fonds de ce crédit pour financer les services de consultance pour une Préservation du patrimoine routier à travers le volet sensibilisation.

La Direction des Routes compte dérouler, dans le cadre du projet PCZA, une campagne nationale de sensibilisation sur la mise en œuvre et le respect du Règlement n°14/2005/CM/UEMOA et la formation des différents acteurs concernés par la surcharge à l'essieu. La sensibilisation portera également sur l'occupation anarchique des exutoires, des emprises de la voirie et de ses dépendances qui contribuent à la dégradation prématurée des infrastructures routières.

Les activités à réaliser dans le cadre de cette campagne de communication sont réparties en trois (03) lots.

- **Lot 1 :** Production de supports et diffusions de spots ;

- **Lot 2** : Caravanes de sensibilisation, reportages et insertions presse ;
- **Lot 3** : Ateliers de formations et de sensibilisation.

Les prestations pour chaque lot sont détaillées ci-dessous :

Prestations Lot 1 :

- Produire un rapport présentant la perception des acteurs et leurs préférences communicationnelles.
- Proposer et élaborer la charte graphique de la campagne de communication ;
- Produire les supports de communication pour la radio et, la télévision les panneaux d'affichages et les supports numériques ;
- Diffuser les spots, capsules, et publiereportages au niveau des médias ;
- Acquérir et mettre à la disposition de la Direction des Routes quatre supports numériques à installer au niveau des zones d'affluences (Ecran LCD de publicité Wi-Fi autonome de 49 pouces pour l'affichage numérique mobile) pour l'animation numérique au niveau des zones d'affluence ;
- Transmettre à la Direction des Routes les fichiers numériques exploitables de tous les supports produits dans le cadre de cette composante.

Prestations Lot 2 :

- Mettre en œuvre les campagnes mass média sur la presse écrite et la presse en ligne ;
- Déployer sur le terrain trois (03) caravanes mobiles de sensibilisation sur les principaux corridors routiers ;
- Déployer trois (03) caravanes mobiles de sensibilisation au niveau des gares de porteurs et plateformes génératrices de plus de 200 000 tonnes de fret par an dans les différentes régions.

Prestations Lot 3 :

- Organiser un atelier d'information et de formation des journalistes dans un hôtel de la place pour deux (02) journées ;
- Elaborer des modules de formation et organiser deux (2) sessions de formation pour les chargeurs, responsables de plateformes et transporteurs ;
- Organiser deux (02) ateliers de sensibilisation sur l'occupation anarchique des exutoires, des emprises de la voirie et de ses dépendances et leur impact sur la préservation du patrimoine routier.

- Organiser un (01) atelier de plaidoyer avec les autorités publiques et administrations concernées pour discuter des enjeux économiques, sociaux et financiers du R14 et des stratégies à mettre en œuvre pour soutenir les chauffeurs et les transporteurs.

Les Termes de Reference (TDR) de la mission peuvent être obtenus à l'adresse indiquée ci-dessous :

AGEROUTE Sénégal, Rue F angle rue David DIOP- Fann Résidence
Tel (221) 33 869 07 51 - Fax : (221) 33 864 63 50

Soit par email à : mlaye@ageroute.sn ; rndour@ageroute.sn ; mmbaye@ageroute.sn

L'Agence des Travaux et de Gestion des Routes du Sénégal (AGEROUTE) invite les candidats intéressés à présenter leur candidature en vue de fournir les services décrits ci-dessus. Les consultants intéressés doivent produire les informations sur leur capacité et expérience.

Les manifestations à soumettre par les Consultants seront évaluées en fonction des critères suivant :

Pour le Lot 1 : Cabinet publicitaire

- **Qualification générale du cabinet :**

Le cabinet doit avoir au moins cinq (05) ans d'expérience dans le domaine de la communication ou la promotion publicitaire matérialisée par la mise en œuvre de campagnes de sensibilisation, de production de support de communication textiles, médiatique, numérique ou autres, ou d'affiches publicitaires.

- **Expérience professionnelle spécifique du cabinet**

Avoir réalisé au moins deux (02) missions de communication à travers la mise en œuvre d'une activité de conception et de production de support de communication textiles, médiatique, numérique ou autres, ou d'affiches publicitaires dans le domaine des transports terrestres sur des thématiques liées à la charge à l'essieu, à la préservation du patrimoine, à la sécurité routière ou toute autre thématique similaire.

Pour le Lot 2 : Cabinet en communication

- **Qualification générale du cabinet :**

Le cabinet doit avoir au moins cinq (05) ans d'expérience dans le domaine de la communication matérialisée par la mise en œuvre de campagnes de sensibilisation mass média et de déploiement de caravanes à l'intérieur du Sénégal.

- **Expérience professionnelle spécifique du cabinet**

Avoir réalisé au moins deux (02) campagnes de sensibilisation mass média et de déploiement de caravanes à l'intérieur du Sénégal dans le domaine des transports terrestres sur des thématiques liées à la charge à l'essieu, à la préservation du patrimoine, à la sécurité routière ou toute autre thématique similaire.

Pour le Lot 3 : Cabinet en formation

- **Qualification générale du cabinet :**

Le cabinet doit avoir au moins cinq (05) ans d'expérience dans la formation et la sensibilisation.

- **Expérience professionnelle spécifique du cabinet**

Avoir réalisé au moins deux (02) sessions de formation ou de renforcement de capacité (02) destinées à un groupe de personnes du secteur public ou privé.

Les Consultants intéressés doivent fournir les informations démontrant qu'ils possèdent les qualifications requises et une expérience pertinente.

Il est porté à l'attention des Consultants que les dispositions de la Section III, paragraphes 3.14, 3.16 et 3.17 du « Règlement de passation des marchés pour les Emprunteurs sollicitant le Financement de Projet d'Investissement (FPI) (**juillet 2016, révisée en Novembre 2017, Aout 2018 et Novembre 2020**) « Règlements de Passation des marchés », relatives aux règles de la Banque mondiale en matière de conflit d'intérêts sont applicables.

Un Consultant sera sélectionné selon la méthode Sélection Fondée sur la Qualité et le Coût (SFQC). Les critères d'éligibilité et la procédure de sélection seront conformes aux « Règlements de passation des marchés pour les Emprunteurs sollicitant le Financement de Projet d'Investissement (FPI) (**juillet 2016, révisée en Novembre 2017, Aout 2018 et Novembre 2020**) « Règlements de Passation des marchés » ;

Les Consultants intéressés et remplissant les conditions requises, peuvent obtenir des informations supplémentaires du lundi au vendredi à l'adresse: Secrétariat de la Cellule de Passation des Marchés de l'AGEROUTE Sénégal, Rue F angle rue David DIOP- Fann Résidence

Tel (221) 33 869 07 51 Email : rndour@ageroute.sn ; mlaye@ageroute.sn ;
mmbaye@ageroute.sn

Les heures de bureaux sont de 8 heures à 17 heures GMT.

Les manifestations d'intérêt, écrites en langue française, sont reçues sous plis fermés à l'adresse ci-dessus au plus tard le **15 décembre 2022 à 11h 30 précises (GMT)**.

Les dossiers transmis sous format électronique seront acceptés pour la Manifestation d'Intérêt.

L'enveloppe présentant la Candidature devra porter expressément la mention :

« Campagne nationale de sensibilisation sur la mise en œuvre et le respect du Règlement n°14/2005/CM/UEMOA, relatif à l'harmonisation des normes et des procédures du contrôle du gabarit, du poids et de la charge à l'essieu des véhicules lourds de transport de marchandises dans les Etats membres de l'UEMOA et l'occupation anarchique des exutoires, des emprises de la voirie et de ses dépendances »

Le Directeur Général
Ibrahima NDIAYE